



Procès-verbal

Bureau Directeur du 28 février 2014

- Présents : BETTENFELD Jacques, FEUILLAN Jean-Pierre, JOURDAN Alain, KOUBI Alain.
- Assistent : MANOUVRIER Alexis, SCARSI Claude, GARCIA François, GODARD Michel, PERRUCHET Claude, JACQUET Michel, PRADIER Grégory, BANA Philippe.
- Excusés : BERNAT-SALLES Philippe, MYARO Nodjialem, MOCKA-RENIER Jocelyne, VILLEPREUX Brigitte, PECQUEUX-ROLLAND Véronique.

Sous la présidence de DELPLANQUE Joël, la séance est ouverte à 12h10.

Le Bureau Directeur valide le procès-verbal de sa séance du 7 février 2014.

En ouverture, le Président fait état des statistiques licenciés (en baisse notamment en seniors) par rapport à l'an dernier au 27 février et en nombre de clubs.

Claude SCARSI et Alain KOUBI présentent le résultat de l'exercice 2013. Il fait apparaître un excédent qui sera voisin de 780K€. Il permettra de poursuivre le projet de la Maison du Handball à hauteur de 3M€ avec les résultats affectés précédemment. La réduction des charges s'explique par un certain nombre d'actions qui n'ont pas été réalisées. Claude SCARSI intervient pour expliquer les écarts entre le budget présenté initialement et le réalisé à travers l'augmentation des recettes statutaires, la réduction de charges par rapport à la médaille prévue pour les filles, des stages en moins au niveau de la DTN et la réduction du budget Communication. La situation reste saine.

Alain KOUBI et Claude SCARSI présentent un projet de budget 2014 à l'équilibre, exposé en séance avant validation par le prochain Conseil d'Administration. Il sera à hauteur de 21,1M€. Il fait état d'une légère baisse de 200K€ par rapport au budget réalisé 2013. Ce budget est impacté par le titre de l'EDF A Masculine et une stagnation des recettes statutaires. Le Bureau Directeur arrête le chiffre de la revalorisation selon indice INSEE à 0,7%. Il n'y aura donc pas d'augmentation des tarifs statutaires. Comme les années précédentes, la fédération maintient un fort engagement sur l'emploi et une implication importante sur le renouvellement de l'élite (le PES). Sur ce dernier point, le Bureau Directeur débat sur les perspectives d'évolutions des équipes de France seniors et jeunes féminines et masculines. Aucune recette complémentaire ne sera demandée pour le changement de siège social et la refonte du système informatique, ainsi que pour la création de l'Institut Fédéral de Formation et de l'Emploi.

La mise à disposition des cadres techniques fait l'objet de divers échanges. Alexis MANOUVRIER insiste sur les actions de développement qui, à la fois, répondent aux exigences de la Convention d'Objectifs et aux besoins exprimés par les territoires dans la professionnalisation et la fonction sociale de notre fédération. L'utilisation de la communication paraît aussi un vecteur important de notre développement. La présentation globale est faite et les derniers arbitrages financiers sont validés par le Bureau Directeur.

Philippe BANA présente la tournée de l'équipe de France A Masculine en Guadeloupe et Martinique programmée au début juin 2014. Il évoque ensuite les négociations avec la LNH et l'UCPH au sujet du JFL (Joueur Formé Localement), sur la base minimum de 40% de JFL imposés dans l'effectif des joueurs professionnels sous contrat et 6 JFL sur la feuille de match, pour permettre de continuer à alimenter le renouvellement de notre élite.

Joël DELPLANQUE évoque les discussions en cours avec les sociétés KENEO et SELLA/INFRONT à l'issue de la présentation de l'offre d'INFRONT.

Michel JACQUET présente le dossier GESTHAND3, qui fera l'objet d'un audit comprenant la communication interne et externe et la structuration des ressources humaines du service informatique.

François GARCIA présente le projet d'accompagnement de l'arbitre en milieu professionnel. Ce projet doit servir à mettre en place un encadrement susceptible d'aider les arbitres dans leurs fonctions. Ce sera une base qui doit être validée avec une redistribution des tâches autour du match. François GARCIA a participé à une réunion avec les entraîneurs professionnels de LFH en marge des finalités de la Coupe de la Ligue à Metz, lors de laquelle ont notamment été discutés les objectifs et modalités du nouveau projet. Les échanges doivent désormais se poursuivre avec le secteur professionnel masculin pour une collaboration de tous à l'amélioration de l'environnement. Le projet vise également à disposer de nouveaux délégués sportifs issus de différents secteurs de la vie fédérale. La mise en place doit être effective au début de la prochaine saison 2014-2015.

François GARCIA et Alain KOUBI présentent le projet de mise en place, à compter de la saison 2014-2015, du remboursement aux frais réels pour les arbitres du groupe G2 national. La proposition de 200 € d'indemnité par match sera soumise à la prochaine Assemblée Générale dans le cadre des tarifs fédéraux.

Claude SCARSI et Michel JACQUET évoquent les ressources humaines avec des mouvements de personnels, la NAO (Négociation Annuelle Obligatoire) et le déclenchement de la réserve spéciale de participation pour les salariés compte tenu du résultat de l'exercice 2013.

En application de l'article 7.2 du règlement disciplinaire, sur proposition de Dominique PERNELET, Présidente de la commission, le Bureau directeur désigne Christian DELUY comme représentant chargé de l'instruction des affaires disciplinaires en première instance nationale.

En application de l'article 1.5 des Règlements généraux, le Bureau Directeur valide, avec application immédiate, les modifications du règlement particulier de la LFH concernant la gouvernance ainsi que les procédures financières applicables en LFH. Ces dispositions ont été adoptées par l'Assemblée Générale de la LFH qui s'est déroulée à Metz le 23 février 2014 sous la présidence de Nodjialem MYARO et en présence d'Alain KOUBI notamment.

Alain KOUBI propose que l'adhésion au COSMOS de la FFHB soit renouvelée. Le Bureau Directeur, unanime, valide cette demande.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 h 00.

Joël DELPLANQUE
Président



Joël DELPLANQUE
Président

Alain JOURDAN
Secrétaire général



Alain JOURDAN
Secrétaire général